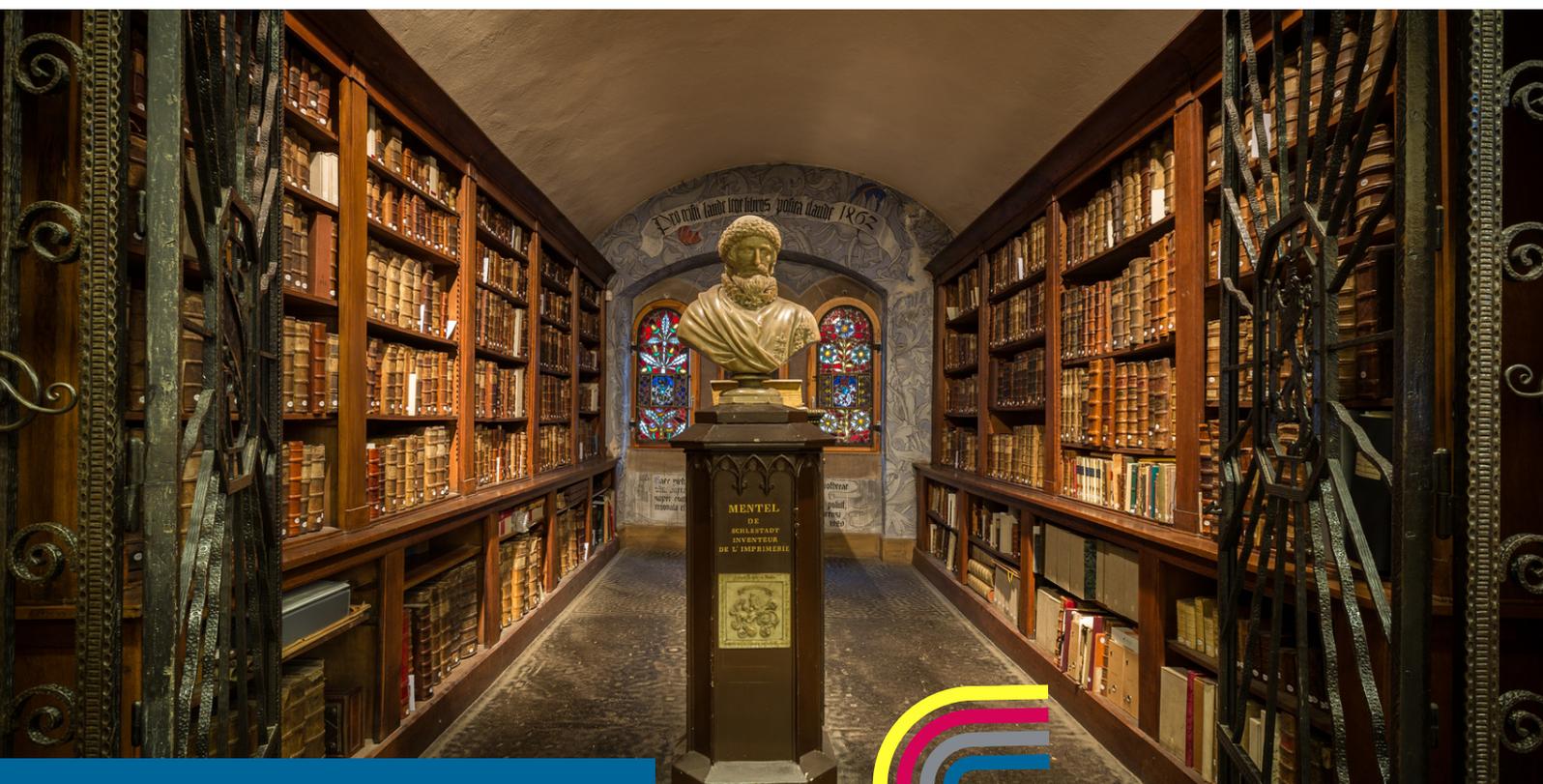


Dossier de presse

Wikimédia France soutient l'open content



sommaire



- 1 La politique GLAM de Wikimédia France
- 2 Rapport open content des institutions culturelles
- 3 Un label pour le numérique collaboratif
- 4 L'observatoire de l'open content

A propos
Contacts

1 LA POLITIQUE GLAM DE WIKIMEDIA

Depuis la naissance de Wikipédia en 2001, les projets collaboratifs ont pris une nouvelle ampleur et prouvé leur pérennité.

Cette plateforme, à l'objectif un peu fou, est devenue un espace incontournable d'Internet où des milliers de bénévoles contribuent chaque jour. Que ce soit Wikipédia ou ses projets frères, chacun est un élément important de l'Internet tel que nous le connaissons aujourd'hui. Mais la quête de la connaissance libre et accessible à tous, n'est pas finie, loin de là, et devient de plus en plus urgente. Comme nous l'a montré le tragique incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris ou celui du Musée national du Brésil, rien n'est immortel et il est vital pour la sauvegarde du patrimoine de s'attaquer au travail de documentation systématique de nos biens culturels.



Les projets Wikimedia représentent des supports incontournables dans le cadre du travail d'ouverture et de diffusion par les agents culturels. Une diffusion numérique qui vient naturellement compléter leurs missions et offrent une nouvelle vie et de nouveaux publics aux multiples sources, images, données et contenus choisis. Dans cette perspective, Wikimédia France accompagne les institutions culturelles et patrimoniales, rassemblées sous l'acronyme "GLAM" (Galleries, Libraries, Archives, Museums) pour rendre accessible au monde entier leurs ressources et les soutenir dans la protection face à la destruction et l'oubli. L'ambition est que les GLAM deviennent des acteurs de l'ouverture et de la diffusion de la connaissance.



Pour cela Wikimédia France propose :

- une aide à la compréhension du mouvement wikimédien : philosophie, parties prenantes, valeurs, objectifs et moyens ;
- des formations à la contribution et aux outils de suivi et d'analyse des actions ;
- une réflexion sur les enjeux et opportunités futures de collaboration ;
- une mise en relation au sein d'un réseau d'institutions partageant le même intérêt pour les projets Wikimedia.



2

RAPPORT OPEN CONTENT DES INSTITUTIONS CULTURELLES



Wikimédia France et l'agence Phare présentent le « **Rapport sur l'open content dans les institutions culturelles en France - État des lieux des pratiques numériques et d'ouverture de contenus** ». Cette étude dresse un panorama des pratiques françaises en termes d'ouverture et de diffusion des images liées au patrimoine culturel.

L'open content : une thématique émergente

Pourquoi aucun rapport ne permet d'évaluer l'état des lieux, la portée et les promesses faites par l'open content ? Cette question appartient désormais au passé.

Le rapport explore la question de l'ouverture des données et contenus culturels conservés et produits par les institutions : **un nombre croissant d'institutions culturelles adoptent une politique numérique d'ouverture, favorisant la circulation des données et images**. L'enquête a été réalisée par l'agence Phare, spécialisée dans l'évaluation des politiques publiques et dans l'impact social, accompagnée par un groupe de travail mené par Wikimédia France, composé de professionnels de la culture et du numérique. **Le 26 avril dernier, Wikimédia France et l'agence Phare proposaient une restitution de ce travail auprès de 130 participants à l'Institut National d'Histoire de l'Art.**

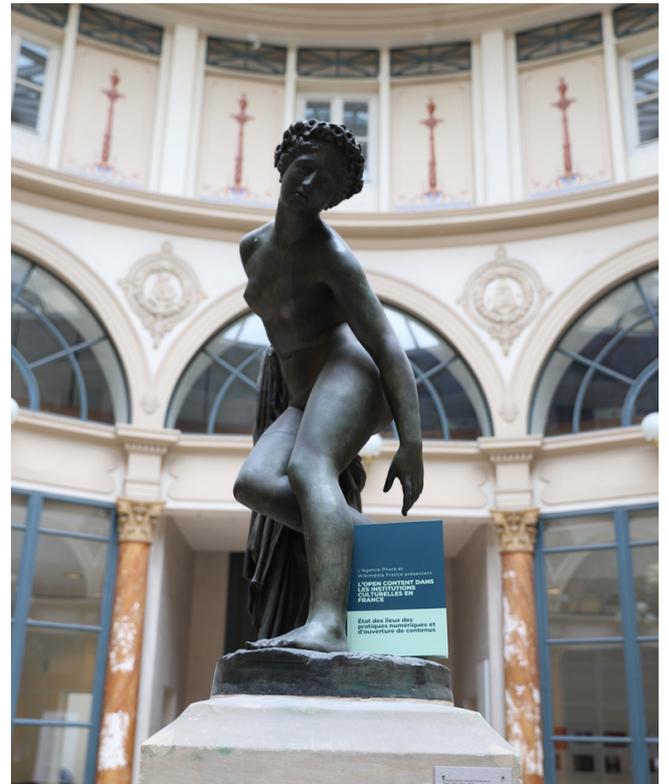
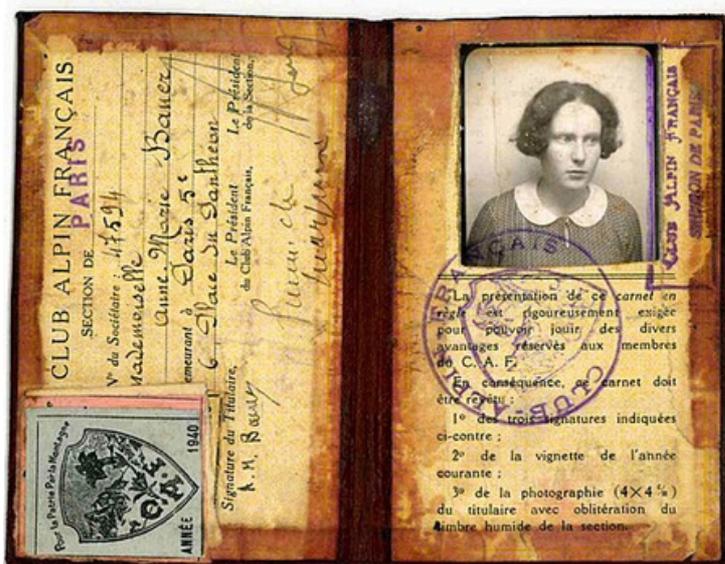
L'open content permet la libre circulation et les réutilisations de tout type (y compris commerciales) des contenus culturels, la numérisation d'œuvres et de documents.

Cela inclut notamment le choix des licences dites « libres », qui permettent de rassembler des publics plus larges autour des œuvres. Un choix qui répond aux missions de service public concernant l'accessibilité aux œuvres et la diffusion du patrimoine.

Le rapport propose une étude centrée sur ces enjeux mais l'intègre dans un contexte bien plus large de mise en ligne des collections et de pratiques numériques.

Plus qu'une photographie nationale, un outil de travail

Fondé sur deux volets méthodologiques quantitatif et qualitatif, le rapport dresse une vue d'ensemble des pratiques actuelles et explore les motivations, freins et circonstances de ces dernières.



État des lieux de l'ouverture des contenus culturels en France à destination des acteurs politiques, c'est aussi un guide des bonnes pratiques pour les institutions culturelles.

Que deviennent les données culturelles des musées, archives, bibliothèques, médias et universités si les numérisations de collections elles-mêmes ne sont pas partagées ? Quels sont les enjeux du partage de ces images sous licences libres pour les GLAM (Galleries, Librairies, Archives, Museums) et leurs publics ? Le rapport tente d'apporter un éclairage sur ces questions centrales de l'open content.



Parmi ces enseignements, la proportion des pratiques numériques : 85 % en moyenne des GLAM ont recours à la numérisation des œuvres. En revanche, un tiers seulement (31 %) des institutions utilisent les licences libres, alors que 82 % d'entre elles sont utilisatrices des médias sociaux.

Enfin, 89 % des répondants considèrent que les valeurs de service public constituent une motivation pour le choix des licences dans le cadre de la mise en ligne des contenus.

L'open content fournit en effet de nombreux avantages, notamment la simplification de la gestion des demandes d'images par le public.

Pratiques numériques des institutions culturelles

85 %

ont recours à la numérisation

31 %

ont recours aux licences libres

Pouvoirs publics et institutions culturelles, peuvent ainsi utiliser le rapport comme un outil de travail et trouver des réponses à des enjeux clés comme les recettes liées aux reproductions et à la vente des images d'œuvres.



Des préconisations pour anticiper l'avenir

Les experts en charge de l'étude souhaitent aller bien au-delà du simple panorama en proposant des perspectives pour l'avenir et quelques pistes salutaires pour l'adaptation des GLAM aux nouveaux usages du numérique collaboratif.

Certaines préconisations s'adressent ainsi directement aux pouvoirs publics comme la mise en œuvre d'une consultation nationale ou des coopérations avec des écoles sous contrat.

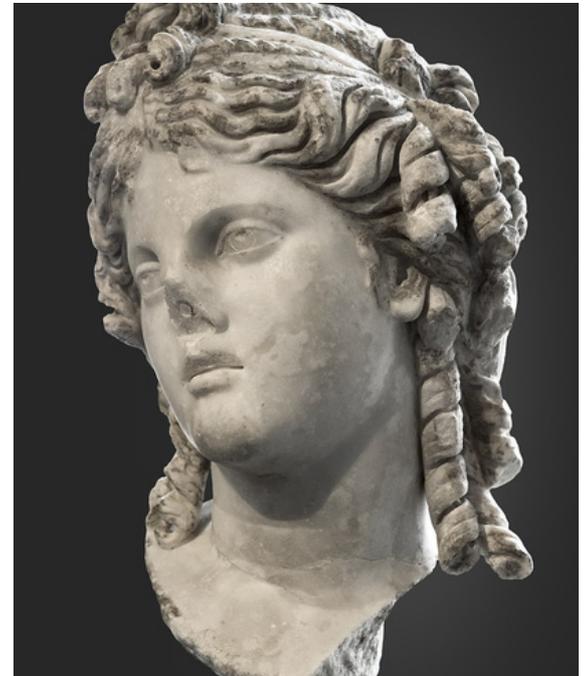
Le rapport est disponible sur demande au format papier et accessible via le lien ci-contre : <https://w.wiki/56wz>.

3 UN LABEL POUR LE NUMÉRIQUE COLLABORATIF

Pour accompagner, valoriser et encourager ces mises en œuvre de politiques de diffusion numérique, Wikimedia France crée le « Label Culture Libre ».

Le Label Culture Libre est le premier label s'adressant aux musées, bibliothèques et archives, dédié aux démarches d'open content et de numérique collaboratif. Du choix de la licence libre à la prise en main d'outils numériques collaboratifs, ce parcours exprime la convergence des besoins opérationnels des institutions culturelles et l'évolution des usages du grand public.

Un nombre croissant d'institutions culturelles s'investissent dans des démarches d'ouverture de leurs contenus : des documents et images d'œuvres en ligne, librement utilisables pour tous les usages. Le label récompense toutes ces initiatives qui font cap sur le même horizon : l'ouverture, la diffusion des contenus et l'accompagnement des publics dans leurs usages. Car l'intégration de nouvelles politiques et d'outils numériques libres et collaboratifs est une réalité qui cache souvent des efforts importants en interne.



Les institutions labellisées seront ainsi reconnues pour leur prise d'initiative, leur vision éclairée du présent et de l'évolution de leur vocation.

“ Aux Archives nationales, nous sommes engagés depuis de nombreuses années dans des actions d'open content accessibles à tous. L'obtention de ce Label Culture Libre permettrait de mettre en valeur ces actions et d'être accompagnés dans la poursuite de nouveaux projets. ”

Pauline BERNI, responsable des médias sociaux, Archives nationales

3 niveaux de labellisation

Le label est une reconnaissance des efforts et de la qualité des stratégies et actions mises en place pour intégrer l'open content et les publics en ligne dans les missions de l'institution. Son attribution est valable pour une durée de trois ans.

Prévu pour figurer sur les portails de collections et sites institutionnels des structures candidates, le label est ouvert aux institutions culturelles et patrimoniales, musées, bibliothèques et services d'archives de l'ensemble du territoire français.

4 objectifs

- promouvoir l'open content auprès des acteurs culturels et pouvoirs publics ;
- féliciter, donner de la visibilité et valoriser les institutions et agents impliqués dans la démarche ;
- favoriser et consolider un réseau d'institutions culturelles contribuant à l'enrichissement des projets Wikimedia ;
- accompagner les GLAM dans la transformation de leurs missions.

4 grands axes de développement

- l'accès à des contenus libres ;
- la diffusion des contenus libres ;
- l'intégration de la contribution aux projets Wikimedia dans les pratiques professionnelles ;
- la promotion des usages libristes et collaboratifs.

Le label Culture Libre comprend trois niveaux traduisant chacun un palier d'investissement qui oriente les GLAM vers une logique d'évolution pour prioriser leurs initiatives.



1er niveau Label Culture Libre Bronze

Critères indispensables :

- adoption de licences libres compatibles avec les projets Wikimedia pour les numérisations d'œuvres et documents ;
- communication auprès du public sur la politique d'open content de l'institution.

Critères optionnels :

- versement des contenus sur Wikimedia commons et Wikidata ;
- édition des projets Wikimedia par les agents culturels sur les espaces principaux ;
- mise en place d'une action de formation en lien avec les projets Wikimedia ;
- mise en place d'un événement de contribution.



2ème niveau Label Culture Libre Argent

Le second niveau de label requiert les acquis du premier ainsi que six autres critères (dont quatre indispensables et deux optionnels).

Critères indispensables :

- qualité de l'accessibilité des contenus
- qualité des images en haute définition ;
- intégration de la contribution aux projets Wikimedia dans les pratiques professionnelles ;
- communication externe sur les actions.

Critères optionnels :

- conception d'une plateforme numérique avec licences libres compatibles Wikimedia ;
- versement des contenus sur d'autres plateformes publiques ;
- contributions harmonisées entre Wikidata et Wikimedia Commons ;
- mise en place de formations ou sensibilisation régulière en fonction des besoins du personnel ;
- mise en place d'événements de contribution répétés impliquant des communautés extérieures ;
- valorisation des usages de l'open content ;
- participation aux actions de promotion du libre accès et de l'open content ;
- implication de communautés du libre lors d'événements contributifs (ex: Open street map etc.).



“ Le Label Culture Libre constitue une avancée importante dans la reconnaissance des efforts faits par les institutions culturelles pour mettre à disposition de tous, des contenus libres et de qualité. En tant que musées, cette démarche nous touche particulièrement, puisque le cœur de notre mission de service public est de permettre aux citoyens d'accéder le plus facilement possible au patrimoine que nous préservons pour eux. Les contenus ouverts sont l'une des manières d'y parvenir, tout en démultipliant le potentiel de connaissance et de création dont notre société a tant besoin aujourd'hui. Une reconnaissance des efforts faits en ce sens est un encouragement particulièrement bienvenu. ”

Georges Magnier, directeur des musées de Reims



“ Je travaille aux Archives de Lyon sur l'accueil des publics, sur place et à distance, ainsi que sur la numérisation et les outils numériques. Convaincue depuis des années par la pertinence de l'ouverture des données culturelles, je suis très enthousiaste de voir ce service adopter fin 2022 une licence ouverte de type Etalab pour ses collections. Ces étapes ne sont pourtant qu'un point de départ. Le label Culture libre, qui va accompagner les institutions culturelles dans l'évolution de leurs pratiques numériques, offre une perspective à long terme et invite à dépasser le stade de la motivation personnelle en pérennisant les actions. ”

Anne Marie Delattre, Responsable du pôle médiation et accès aux documents, Archives municipales de Lyon



3ème niveau Label Culture Libre Or

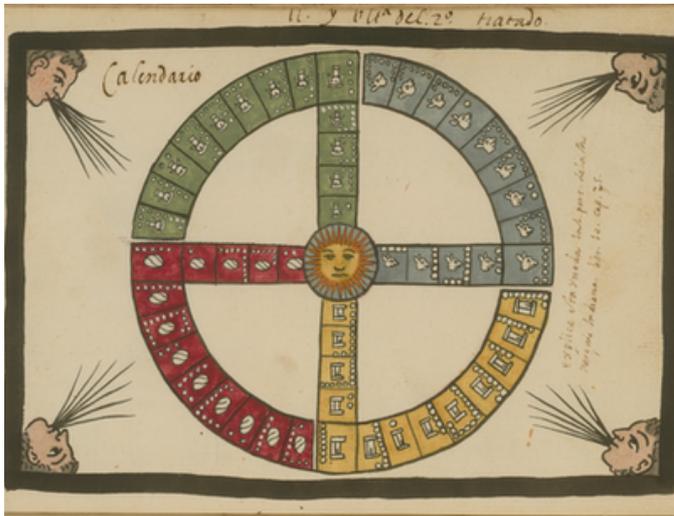
Le troisième niveau de label requiert les acquis du second et cinq nouveaux critères, tous indispensables :

- stratégie de développement à moyen terme ;
- intégration formelle de la contribution dans un programme de plan d'action OU avoir mis en place un Wikimédien en résidence ;
- diversité des projets Wikimedia intégrés aux actions;
- participation régulière à des colloques et interventions en faveur des projets Wikimedia : devenir ambassadeur;
- inscription de ces pratiques de contribution dans les fiches de poste.



Un jury de bénévoles et de spécialistes de l'open content

Les candidatures seront analysées par un jury bénévole composé de professionnels de la culture aguerris aux enjeux techniques et politiques du numérique collaboratif et de spécialistes des projets Wikimedia.



Calendrier

27 octobre

Dépôt des candidatures dès le 27 octobre sur le site www.wikimedia.fr.

24 novembre

Webinaire de présentation du label ouvert à toutes les institutions culturelles.

Printemps 2023

Présentation des premiers lauréats lors de la Journée Wikimedia Culture et Numérique.

“ Les équipes de la Bibliothèque Nationale et Universitaire (BNU) de Strasbourg sont convaincues que l'ouverture des accès aux contenus patrimoniaux et des savoirs conservés dans leurs collections est une étape indispensable pour permettre au plus grand nombre de s'en emparer à des fins personnelles ou professionnelles. Le « Label Culture Libre » représente un atout offrant une visibilité accrue du travail des institutions GLAM ainsi qu'une opportunité de tisser de nouvelles collaborations avec des partenaires concourant au même objectif. ”

Madeleine Hubert, lab manager et Thomas Schuler, wikipédien institutionnel, BNU de Strasbourg

Les partenaires

Creative Commons

Creative Commons est une initiative internationale et communautaire à but non lucratif de partage d'œuvres qui propose des licences libres en complément du droit d'auteur. Chaque œuvre peut être étiquetée avec une licence spécifique pour passer d'un régime « all rights reserved » à un régime « some rights reserved ».

Les licences Creative Commons ont déjà été transposées dans plus de 70 juridictions, notamment en droit français par le CNRS. Creative Commons France a été créée par Danièle Bourcier et Mélanie Dulong de Rosnay en 2003 au sein du CERSA - Centre d'Études et de Recherches de Sciences Administratives et Politiques (CERSA - UMR 7106 - CNRS/Université Panthéon-Assas) - laboratoire mixte du CNRS et de l'université Paris II Assas).

inno³

inno³ est un cabinet de conseil indépendant spécialiste des modèles ouverts agissant depuis plus de 10 ans à la croisée des acteurs privés (industriels et économie sociale et solidaire), publics (administrations et collectivités) et communautaires. S'appuyant sur une équipe pluridisciplinaire (juristes, sociologues, designers, ingénieurs), le cabinet combine trois activités complémentaires (conseil, recherche et formation) dans une approche d'efficacité et de durabilité.

<https://inno3.fr>

Club Innovation & Culture CLIC France

Près de 15 ans après sa création, le Club Innovation & Culture est devenu la principale plateforme francophone de veille d'information, de formation et de mutualisation sur l'innovation technologique et sociale dans les lieux de patrimoine artistique, historique et scientifique.

Le réseau compte aujourd'hui plus de 190 membres (institutions culturelles, collectivités territoriales et entreprises) et fédère plus de 2 500 professionnels. En 2023, le CLIC célébrera ses 15 ans en proposant une série d'événements et d'activités.

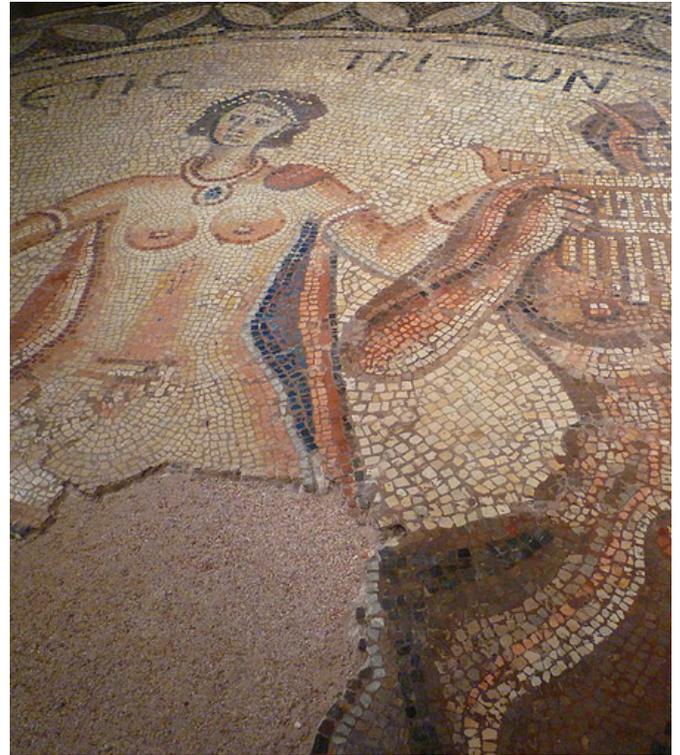
www.club-innovation-culture.fr

4 UN OBSERVATOIRE DE L'OPEN CONTENT

Le rapport sur l'open content en France servira de premier cadre de référence pour les réflexions du futur « Observatoire de l'open content » qui sera lancé en début d'année 2023.

Cet observatoire réunira spécialistes de l'open content venant de différents horizons et représentants d'institutions culturelles.

Il aura pour mission d'analyser l'évolution de ces pratiques numériques, d'expliquer et de sensibiliser aux enjeux de l'open content, par des interventions lors de journées professionnelles et par la production de contenus en ligne.



“ En 2010 Toulouse Métropole lançait sa politique d'open data ouvrant alors la voie aux différents services territoriaux. Le musée Saint-Raymond a saisi cette opportunité à partir de 2016 dans le cadre de sa stratégie de diffusion des collections en ligne. Les plateformes Wikimedia (Wikimedia, Commons, Wikidata et Wikipedia font désormais partie intégrante du système documentaire du musée. La labellisation Culture Libre constituerait une marque de reconnaissance de l'effort consenti par les GLAM engagés dans l'ouverture et le partage du patrimoine culturel mais également une meilleure identification auprès des utilisateurs désireux de s'appropriier et réutiliser les contenus.. ”

Musée Saint-Raymond, musée d'Archéologie de Toulouse

 **A PROPOS DE ...****... WIKIMÉDIA FRANCE**

Association d'intérêt général, Wikimedia France œuvre depuis 2005 pour le libre partage de la connaissance au travers des projets Wikimedia : Wikipédia, Wikimedia Commons, Wiktionnaire, Wikidata... L'association organise des journées contributives, signe des partenariats avec des organisations aux objets sociaux divers (musées, universités, collectivités territoriales...), soutient les contributrices et contributeurs en fournissant des moyens humains, financiers et matériels et propose des formations à destination des acteurs éducatifs, du grand public et des bénévoles. Wikimedia France est une association agréée par le ministère de l'Éducation nationale et labellisée IDEAS.

... L'AGENCE PHARE

L'agence Phare est une agence d'étude, de recherche et de conseil qui mobilise et valorise les sciences sociales au service de l'intérêt général. Elle accompagne ministères, collectivités, associations et fondations sur la production d'études et d'évaluations utiles aux décideurs et aux acteurs de terrain, via notamment l'animation de comités de pilotage ou de comités scientifiques. Ce faisant, elle vise à construire des ponts pour renforcer le dialogue entre la recherche académique et l'innovation publique et sociale.

**...GLAM**

Au sein des projets Wikimedia, GLAM (Galleries, Libraries, Archives, Museums) désigne les acteurs culturels incluant les galeries, les bibliothèques, les archives et les musées, mais aussi les monuments, les photothèques, les théâtres, les zoos, les jardins botaniques, les radiodiffuseurs publics et les événements culturels. Pour Wikipédia et les projets Wikimedia, l'objectif des GLAM est de diffuser la culture et la connaissance.

NOUS CONTACTER

Wikimédia France 28 rue de Londres, 75009 Paris

www.wikimedia.fr



@Wikimedia_Fr

#GLAMWIKI

Xavier Cailleau

Responsable des partenariats culturels et projets open content

glam@wikimedia.fr

07 62 93 42 02

Isabelle Aimone

Responsable communication

presse@wikimedia.fr

06 78 25 56 28



CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Page 1

*Claude Truong-Ngoc, CC BY-SA 3.0

Page 2

*Attribué à François de Troy - Duchesse Françoise-Marie de Boubon - Chateau de Versailles - Domaine public - via Wikimedia Commons

*Galerie des Portraits - Musée d'Archéologie de Toulouse - Photo Didier Descouens, - CC BY-SA 4.0- via Wikimedia Commons

Page 3

*Philippe de Champaigne - 1649 - Les enfants Habert de Montmort - Musée des beaux-arts de Reims - Photo : Patrick de Compiègne - CC BY-SA 2.0 - via Wikimedia Commons

*Emile Schweitzer - Fêtes de Gutenberg, cortège industriel, 1840 - BNU de Strasbourg - domaine public - Wikimedia Commons

Page 4

*Journée Culture et Numérique 2022 - Photo Mathilde Louis WMFr - CC BY-SA 4.0 - via Wikimedia Commons

*Carte du club alpin d'A.M.Bauer - Archives Nationales - CCO, via Wikimedia Commons

Page 5

*Étienne Allegrain - v 1695 - L'Orangerie du château de Versailles - Domaine public - via Wikimedia Commons

Page 6

*Tête de déesse - Ile siècle - Musée d'Archéologie de Toulouse, Domaine public - via Wikimedia Commons

*Mathilde Louis WMFr - Journée culture numérique 2022 - CC BY-SA 4.0 - via Wikimedia Commons

Page 8

*Jacques-Louis David - 1790 - Serment du Jeu de paume - Musée Carnavalet - Domaine public - via Wikimedia Commons

Page 9

*Buste d'homme cuirassé - Ile siècle - Musée d'Archéologie de Toulouse - CC BY 3.0 - via Wikimedia Commons

*Archives Nationales Grands dépôts - atelier de photographie des Archives Nationales CC BY-SA 3.0, via Wikimedia Commons

Page 10

*John Morgan - 1861 - The jury - Domaine public - via Wikimedia Commons

*Jean de Tovar - 1585 - Le calendrier Tonalpohualli aztèque - John Carter Brown Library , Domaine public - via Wikimedia Commons.

Page 12

*Thétis et Triton - Musée d'Archéologie de Toulouse - CC BY-SA 3.0 - via Wikimedia Commons

Page 13

*Wikinade - 2019 - CC BY-SA 4.0 - via Wikimedia Commons

Page 14

*Yellow telephone - lensletter - CC BY-SA 2.0 - via Wikimedia Commons